

Inu. 9396

DISCOURS

PRONONCÉ LE 23 JUIN (6 Juillet) 1901

PAR

MONSIEUR JEAN KALINDÉRO

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE
DOCTEUR EN DROIT DE LA FACULTÉ DE PARIS
GRAND' CROIX DE L'ORDRE DE L'ÉTOILE DE ROUMANIE
GRAND OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

À L'OCCASION DE LA

DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCÉE FRANÇAIS

EN RÉPONSE À L'ALLOCATION DE

MR C. ALBERT LÉAUTEY

DIRECTEUR DU LYCÉE

Handwritten signatures:
Ranzu
mesfin



BUCAREST

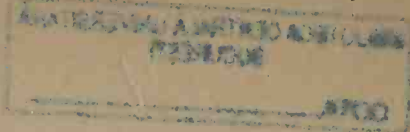
IMPRIMERIE GUTENBERG, JOSEPH GÖBL

20. — RUE DOAMNEI. — 20

1901

6611

Garanta de autor,



DISCOURS

PRONONCÉ LE 23 JUIN (6 Juillet) 1901

PAR

MONSIEUR JEAN KALINDÉRO

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE
DOCTEUR EN DROIT DE LA FACULTÉ DE PARIS
GRAND'CROIX DE L'ORDRE DE L'ÉTOILE DE ROUMANIE
GRAND OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

À L'OCCASION DE LA

DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCÉE FRANÇAIS

EN RÉPONSE À L'ALLOCATION DE

MR C. ALBERT LÉAUTEY

DIRECTEUR DU LYCÉE



84858

BUCAREST

IMPRIMERIE GUTENBERG, JOSEPH GOBL

20. — RUE DOAMNEI. — 20

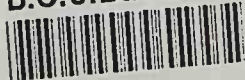
1901

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI
COTA 66A

Relho/dy

CONTRUL 1953

1956

B.C.U. Bucuresti

C85848

DISCOURS DE M. ALBERT LÉAUTEY

Monsieur le Président,

Un moraliste a dit que, de tous les sentiments qui se partagent le cœur de l'homme, il n'en est pas de plus doux que la reconnaissance. Nous n'avons jamais senti plus vivement la vérité de cette parole qu'en songeant combien il est flatteur pour le lycée français de voir sa fête annuelle présidée par l'un des membres les plus éminents de l'Académie roumaine.

Nous ne sommes pas en effet de ces vieilles maisons d'éducation qui, par le nombre des générations qu'elles ont formées, par la valeur des hommes d'élite qu'elles ont produits, s'imposent au respect du monde universitaire. Nos prétentions sont plus modestes, et plus récentes nos origines. Nous sommes trop jeunes pour

avoir déjà des traditions : nos plus anciens élèves ne nous ont pas encore quittés. Nous ne datons que de 1896 : c'est alors seulement que la Légation de France chargea notre comité d'organiser à Bucarest un lycée qui serait français par son titre et roumain par son enseignement ; un lycée où vos jeunes compatriotes se prépareraient, par une étude sérieuse de la langue française, à suivre utilement les cours de nos universités, après avoir achevé ici même, auprès de leurs familles, leur instruction secondaire. En nous confiant l'exécution de ce programme, M. le Ministre de France nous recommandait expressément de ne jamais perdre de vue la nationalité de nos élèves ; de ne jamais leur enseigner qu'une langue nationale, leur langue maternelle ; qu'une religion nationale, la religion de leurs pères ; qu'une histoire nationale, l'histoire du peuple roumain ; de fêter avec eux les jours mémorables d'où est sortie l'indépendance de votre pays ; de leur rappeler que, si la Roumanie est aujourd'hui maîtresse de ses destinées, elle le doit surtout aux grandes vertus d'un Roi dont l'Histoire gardera le plus glorieux souvenir.

Depuis cinq ans, nous nous conformons stric-

lement à ces instructions ; depuis cinq ans, avec une sollicitude de toutes les heures, nous nous efforçons de propager notre langue et d'assurer ainsi à la jeunesse roumaine les bienfaits de cette culture française dont tant de vos compatriotes et vous-même, Monsieur le Président, avez goûté les fruits. Et, comme ce sage Romain qui, le soir venu, interrogeait sa conscience, se demandant s'il n'avait point perdu sa journée, ainsi, au terme de chaque exercice scolaire, appelons-nous ceux qui nous entourent à juger de notre œuvre : contents de nous-même, quand une parole amie nous rassure, quand elle nous dit que notre travail de l'année n'a pas été stérile et que nous n'avons pas démerité de la confiance dont les familles nous ont honoré.

Les encouragements d'ailleurs ne nous ont pas fait défaut. Déjà, l'année dernière, à l'occasion de cette même fête de famille que vous nous faites le grand honneur de présider aujourd'hui, une voix autorisée, celle du représentant de M. le ministre de l'Instruction publique, témoignait hautement du zèle que notre comité apporte dans l'accomplissement de sa mission : « Le lycée « français, disait M. l'inspecteur général Ionnesco-« Gion, est un collaborateur distingué de l'ensei-

«gnement public. Il a contribué à l'abandon à
«peu près complet d'une habitude qui avait pris
«jadis des proportions bien inquiétantes: je veux
«parler de l'envoi de nos enfants à l'étranger. En
«agissant ainsi, en nous aidant fraternellement à
«donner à tous nos enfants une bonne instruction
«secondaire dans le pays, le lycée français aura
«bien mérité de la Roumanie».

C'est aussi l'année dernière que l'un des mem-
bres les plus distingués de la société roumaine,
M. Alexandre Plagino, manifestait le vif intérêt
qu'il porte à notre institution avec une géné-
rosité dont la colonie française lui garde une
profonde reconnaissance; générosité qu'il vient
encore d'affirmer, en contribuant par un nou-
veau don à la création de toute une série de
prix d'honneur destinés à récompenser, cette
année même et les années suivantes, l'élite de
nos jeunes mathématiciens.

Qu'il nous soit permis aujourd'hui, Monsieur
le Président, de voir dans votre présence au
milieu de nous un nouveau témoignage de la
loyauté de nos intentions et du succès de nos
efforts! Ce témoignage que rehausseront à tous
les yeux vos titres universitaires et académiques,
la haute portée morale et la valeur littéraire

de vos publications et de vos écrits, l'universelle considération qui vous entoure dans ce pays et à l'étranger, ce témoignage nous sera d'autant plus précieux, que les attaques dirigées contre l'enseignement privé ont été plus vives en ces derniers temps. Sans doute, certains faits récents, encore présents à toutes les mémoires, ont donné raison, dans une large mesure, aux détracteurs de cet enseignement. Mais il serait injuste de procéder, en cette occurrence, du particulier au général, et de confondre dans une même critique tous les établissements similaires.

Dans l'état actuel de notre législation scolaire, alors que le gouvernement, par une série de mesures sagement graduées, tend à pallier les effets désastreux de la gratuité de l'enseignement secondaire, l'enseignement privé est appelé à rendre de réels services; il est l'auxiliaire désigné de l'enseignement public dans les efforts que tente celui-ci pour restreindre de plus en plus le nombre des élèves qui, à l'heure actuelle, encombrant ses lycées. Mais cette aide ne deviendra vraiment efficace que le jour où l'Etat, fermement résolu à réprimer tous les abus, exercera sur l'enseignement privé un contrôle des plus sévères. Si rigoureux, si méticuleux

même que puisse être ce contrôle, nous l'appelons de tous nos vœux : car nous sommes fort de notre conscience et de notre passé ; car nous nous sommes toujours inspiré de ce principe, qu'une Ecole n'est pas une entreprise commerciale, et que l'éducateur ne doit avoir qu'un objet, qui est d'instruire la jeunesse et de la guider dans la voie du bien.

C'est sous l'empire de cette idée que, depuis le jour où les circonstances nous ont appelé à prendre seul en main la direction du lycée français, nous nous sommes efforcé de suivre la voie que vous-même, Monsieur le Président, nous avez tracée dans vos écrits. En publiant les allocutions sur la Patrie, l'Education et le Travail, que vous avez prononcées à l'occasion de l'inauguration des écoles dont Sa Majesté Le Roi a daigné doter les terres du Domaine de la Couronne, vous avez jeté au vent de la publicité la bonne parole, et nous sommes de ceux qui l'ont pieusement recueillie. Nous avons lu vos entretiens familiers avec un intérêt que partageront ceux de nos élèves qui, par leur travail, ont mérité de conquérir les prix d'honneur dus à votre générosité. C'est là, dans vos discours, qu'ils liront avec fruit ces préceptes

de saine et haute morale dont nous nous sommes imprégné l'esprit pour en faire notre règle de conduite, car ils résument, avec un rare bonheur d'expression, les devoirs réciproques des maîtres et des élèves.

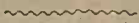
« Il y a, dites-vous, deux éléments principaux
 « dont se compose le succès dans l'enseigne-
 « ment : ce sont, chez le maître, l'autorité, et,
 « chez l'élève, la docilité et la soumission. Qu'en-
 « tendons-nous par ce mot : l'autorité ? Nous
 « entendons l'empire qui sait s'imposer aux
 « élèves, non par la rigueur et la dureté, mais
 « par la douceur et la bienveillance. Comment
 « le maître parviendra-t-il à imposer cette au-
 « torité faite de patience et de bonté ? En se
 « faisant aimer, en inspirant confiance ; et, pour
 « l'inspirer, et, avec elle, le respect, il faut évi-
 « demment que le maître procède avant tout à
 « l'étude des caractères de ses élèves ; il doit
 « travailler à connaître le terrain sur lequel il
 « aura à opérer, afin de ne pas perdre la se-
 « mence, c'est-à-dire les principes de science et
 « de morale qu'il a pour mission de faire péné-
 « trer et germer en eux.

« Une fois qu'il aura ainsi sondé les esprits
 « et gagné les cœurs, il se verra suivi par la

«docilité et par la confiance, car il aura conquis les élèves par son dévouement, qui se verra apprécié comme l'est celui d'un père.

«Ainsi, du côté du maître, application à ses devoirs, assiduité, patience, persévérance; du côté de l'enfant, obéissance, respect, attachement, et, par conséquent, progrès dans la science, dans le bien, dans la culture de ces deux nobles dons du Créateur à la créature: le cœur et l'esprit».

De quels plus beaux sentiments s'inspirera jamais celui dont la mission est d'instruire et d'élever la jeunesse? Quels préceptes plus sages serviront de base à son enseignement? Pour nous, Messieurs, qui avons assumé la tâche de former le cœur et l'esprit de vos fils, nous ne voulons plus d'autres règles: heureux d'admirer en cette page, si magistralement écrite, la plus éloquente paraphrase de cette maxime si délicate et si vraie que nous avons détachée des «Pensées d'une Reine» pour en faire la devise du lycée français: «L'Instruction est la nourrice du cerveau, l'Education est celle du cœur».



DISCOURS DE M. JEAN KALINDÉRO

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Je crois devoir exprimer ma gratitude à Son Excellence Monsieur Arsène Henry, qui m'a fait l'honneur de me demander de présider la distribution des prix dans ce lycée français, fondé par l'initiative de la colonie française de Roumanie dans l'intérêt commun de notre pays et de la France.

Monsieur le Directeur du lycée français a trop laissé parler ses sentiments chaleureux, en m'attribuant tant de mérite; pour moi, je crois que ce qui m'a désigné pour l'honneur qui m'est fait, et, en tout cas, ce qui m'a porté à l'accepter, c'est mon amour pour la langue et le génie de la France et la reconnaissance que j'ai gardée

à ce beau pays, et surtout à ses grandes Ecoles, où j'ai puisé mes connaissances, et où je conserve de bonnes et solides amitiés. C'est pour cela que je suis heureux de me trouver aujourd'hui au milieu de cette assemblée distinguée.

J'ai suivi avec attention la marche du lycée français depuis son inauguration en 1896, car son but, comme vient de l'exposer très heureusement Monsieur le Directeur, est de donner un enseignement tout à fait semblable à celui des lycées roumains, avec la seule différence que les élèves en sortiront en pleine possession de ce merveilleux outil de travail qu'est la langue française: ce but est donc utile et digne d'encouragement. Avec ce programme d'action, sous votre direction dévouée et compétente, Monsieur le Directeur, et avec le corps professoral distingué qu'elle possède, cette école pénétrée des généreuses idées et des nobles pensées surgies du grand mouvement de 1789, donnera à notre pays de bons citoyens, instruits, au cœur chaud, dévoués à leur pays.

Comme vous l'avez entendu d'une bouche autorisée, on professe ici hautement qu'une école privée n'est pas une entreprise commerciale, et on y guide la jeunesse dans la voie du bien.

Tout nous autorise donc à croire que les résultats obtenus seront brillants, et j'espère que M. Haret, le zélé ministre, au dévouement et à la compétence duquel l'instruction publique doit beaucoup, sera de mon avis. Outre les connaissances générales demandées et une étude approfondie de la langue et de la littérature roumaine, les élèves sortis de cette école seront très bien préparés pour poursuivre leurs études supérieures, soit dans nos universités, soit dans celles de France, de Belgique ou de la Suisse romande.

En effet, de tout temps, les pays les plus éclairés ont toujours envoyé un certain nombre de jeunes gens achever leurs études à l'étranger. C'est ainsi que l'échange des lumières se fait, que se nouent de fécondes et durables relations intellectuelles.

Ils sont nombreux les jeunes gens de tous pays qui viennent terminer en France leur formation intellectuelle, attirés par le long et beau passé artistique, littéraire et scientifique de ce pays, que le présent continue dignement, par sa langue et son enseignement remarquables par la clarté et la précision, par l'accumulation des monuments, des musées, des richesses de tout ordre.

Si j'abuse peut-être de l'attention bienveillante que vous me prêtez, je vous prie de m'excuser; mais j'ai l'habitude—conforme, à ce que je crois; à la nature des solennités comme celle qui nous réunit ici—dans les inaugurations ou les inspections que je fais, en ma qualité d'administrateur, sur les terres du Domaine de la Couronne, de m'entretenir avec les instituteurs et avec les jeunes élèves, d'un sujet scolaire ou moral.

Donc, avec la permission de Son Excellence Monsieur le Ministre de France, et la vôtre, Mesdames et Messieurs, dans ce jour solennel, qui vient interrompre pour quelque temps les travaux de cette école, dans ce jour attendu avec tant d'impatience, et par les élèves et par leurs parents, je me fais un devoir d'inaugurer cette fête par quelques conseils, fruits de mon expérience, et que je puise dans la vive sympathie que je ressens pour la jeunesse de ce lycée français, et dans mon ardent désir de contribuer à ses progrès et à son avancement, comme science et comme éducation.

Je me propose de vous entretenir, Mesdames et Messieurs, *de l'énergie physique et morale*, indispensable à l'homme. C'est à vous spécialement, Messieurs les professeurs, que je m'a-

dresse en cette circonstance ; c'est à vous, à votre concours empressé, que je viens faire la pressante prière de transmettre ces conseils aux élèves qui vous connaissent et vous respectent, et qui marcheront dans la voie que vous indiquerez, car ils vous écouteront avec l'attention que vous méritez si bien. Messieurs les professeurs, appliquez-vous à faire sentir à votre jeune auditoire la nécessité, les bienfaits de l'énergie physique et morale dans tout le cours de la vie. Faites leur comprendre que l'énergie n'est pas seulement la résistance, l'endurance, qui est un des privilèges de l'homme, mais qu'il faut entendre par ce mot la concentration volontaire, réfléchie, en vue d'un but à atteindre, de toutes les forces dont il dispose, et qui font de lui la créature la plus complète et la plus belle merveille de la nature.

Dites à vos élèves que l'homme, ce grand privilégié de la création, a reçu en don une large part de toutes les énergies matérielles et spirituelles qui se partagent l'univers. et que son esprit plonge jusque dans l'immensité de l'Infini. Votre enseignement leur montrera que, par son énergie matérielle et mentale, il est arrivé à connaître tous les êtres, animaux et

plantes, qui peuplent la terre, toutes les phases par lesquelles la nature a passé et passera ; que, par cette énergie mise au service de la science, il a appris le poids et le volume des corps célestes, ainsi que le poids et la surface de sa demeure, la terre, il a mesuré les distances des astres et celles des molécules, il a vu que toutes les œuvres de Dieu ont un principe de vie et de croissance.

Ce que vous devez, Messieurs les professeurs, faire surtout admirer dans l'homme à vos jeunes élèves, c'est la nature consciente de son énergie, qui lui permet de *vouloir*, c'est-à-dire de se décider *librement*. Complètement libre, il est maître de prendre une résolution ou non, d'exécuter un ordre ou de l'enfreindre, sous l'empire de la réflexion, du jugement guidé par la raison.

C'est sa liberté qui donne à l'homme le caractère d'être responsable, qu'il a seul en ce monde. La limite de cette liberté est marquée par cette puissance supérieure qui se nomme la force intellectuelle ou intelligente, qui n'est autre chose que la raison qui lui commande de chercher la vérité, de scruter la genèse des phénomènes, pour en suivre attentivement et

docilement la marche, ou la modifier, selon qu'ils sont, ou non, sous la prise de notre activité. Nous ne pouvons pas changer, Mesdames et Messieurs, l'itinéraire de la terre autour du soleil, mais nous savons tracer la ligne que la terre décrit, et celle que parcourt à son tour le soleil dans l'espace immense autour du point mystérieux qui l'attire. Par là, nous voyons la force de l'esprit humain, qui arrive à connaître presque tout, force prodigieuse qui s'exerce par le cerveau, organe de l'énergie spirituelle, comme les muscles et les os sont les instruments du mouvement.

Je vous ai fait constater, Mesdames et Messieurs, qu'il y a plusieurs forces, la force matérielle ou physique, la force volontaire et libre, la force intellectuelle. Il faut se rendre bien compte de ces différentes forces, car on ne joue pas avec elles. Une mystérieuse nécessité nous astreint à les subir ou à les dompter.

C'est donc pour vous, Messieurs les professeurs, un devoir strict de les développer dans une harmonie parfaite, de sorte que chacune donne tous ses avantages et qu'elles se multiplient l'une par l'autre.

Inculquez bien ceci à vos élèves, dites-leur :

84858



«Vous êtes bien jeunes, mes chers enfants, mais
«quand vous l'étiez encore bien davantage, à
«l'aurore de votre vie, vous aviez des muscles
«et un cerveau, vous étiez alors de petits hom-
«mes appelés à devenir des hommes faits, c'est-
«à-dire des hommes arrivés à leur taille nor-
«male, au point de vue physique et moral.
«Comment se fait ce développement? Par la
«culture de toutes vos facultés, de toutes vos
«énergies, du patrimoine que vous avez reçu
«de vos pères et mères, et que tous vos efforts
«doivent tendre à faire s'accroître et prospérer».
Il faut donc cultiver sans relâche ces précieuses
énergies ; car les cultiver, c'est les augmenter.

Plus heureuse que la matière brute, qui se
détruit par l'usage, l'énergie se développe par
l'exercice même. Oui, un exercice régulier, con-
stant, avec des repos réparateurs, voilà la nour-
riture de l'énergie qui, sans travail assidu, se
dissipe, se perd.

Dites à vos élèves, Messieurs les professeurs :
«Jeunes gens, exercez vos muscles ; autrement,
«ils s'étioleront, et, arrivés à l'âge d'homme, vous
«n'aurez pas la force de servir la patrie. Votre
«cerveau, si vous ne le développez pas, sera
«paralysé en vous. Il en sera de même de votre

«conscience, qui deviendra muette, et qui ne «saura jamais vous guider sainement»

Nous ressentons tous un véhément attrait pour l'action physique, dans l'enfance surtout. Les autres actions n'ont pas pour nous autant d'attrait. Les yeux, la langue, les bras, les jambes de l'enfant exigent impérieusement l'action, qui est la condition même de sa vie. Donnez-lui, à cet enfant, ou même à un adolescent, un livre et demandez-lui de concentrer son esprit, sa jeune raison, à étudier, à comprendre, à classer des faits dans sa mémoire, vous verrez l'activité faire place à la mollesse, à la fatigue, à la somnolence.

C'est que les facultés qui lui sont nécessaires pour ce travail ne sont pas exercées comme le sont ses yeux, ses bras, ses jambes. Il ne peut faire appel à des facultés qui n'existent pas pour lui. Une terre ne rend que par la culture.

Ce que nous avons dit, jeunes élèves, de l'énergie intellectuelle, s'applique parfaitement à la conscience. Négligée, elle s'endort, elle expire : c'est un clavecin qui n'a pas de sonorité. On lui fait vainement appel, lorsqu'on l'a laissé s'amortir et s'éteindre, c'est-à-dire tomber dans la surdité et périr.

Une chose nécessaire à dire, c'est que l'exercice des facultés de l'intelligence ne peut se faire utilement sans la direction, le concours attentif, dévoué de ces guides, de ces formeurs d'âmes que l'on nomme des éducateurs.

Que font-ils, ces ouvriers de la plus grande œuvre? Il ne peuvent pas se substituer à ceux qu'ils s'efforcent de mettre en mouvement, mais ils peuvent, par un entraînement méthodique, leur infuser leur propre activité, détourner leurs forces bien réglées sur un travail utile.

Oui, Messieurs les professeurs, faites comprendre à vos élèves l'inappréciable privilège de l'homme qui possède intelligence et liberté; il est susceptible de recevoir d'un être, qui lui est supérieur par l'étude et l'expérience, une féconde impulsion qui le transfigure et qui l'arrache à sa faiblesse native.

Quels sont les stimulants dont se sert l'éducateur?

D'abord l'intérêt et le plaisir; j'entends l'intérêt conforme à la morale, le plaisir qui ne laisse pas de remords. Définissons l'action de ces stimulants. L'intérêt captive notre intelligence, parle à notre raison; le plaisir renferme un attrait qui nous charme. L'intérêt, qui n'est autre

que la voix du besoin, est, ainsi que le plaisir, un des grands mobiles des faits et gestes de l'homme. Examinez, Mesdames et Messieurs, l'enfant : sa grande préoccupation et aussi sa grande joie, c'est le mouvement, car le mouvement, c'est pour lui toute sa vie. Et l'adulte, quel est le grand besoin, c'est-à-dire le grand intérêt qui l'anime et le fait agir ? L'intérêt ou le besoin de vivre. La lutte pour la vie, comme on dit aujourd'hui, voilà le grand ressort qui conduit l'homme, voilà la loi qui fait de lui l'ouvrier de tous les métiers, de toutes les professions, qui fait de lui le cultivateur, le pêcheur, le chasseur, l'ouvrier de la terre et des fabriques. C'est donc, aussi bien que l'enfant, par le mouvement qu'il vit, c'est de lui qu'il tire sa subsistance, et par lui qu'il résiste aux difficultés du jour.

Parmi les élèves d'une école, quels sont les plus laborieux ? Ceux qui ont à se créer un avenir. Et comment ? Par le seul travail qui leur donne en plus la joie d'être les fils de leurs œuvres, d'avoir, pour ainsi dire, pétri eux-mêmes leur pain quotidien. Aussi l'homme s'attache-t-il à son gagne-pain, le pêcheur à sa barque et à ses filets, le paysan au champ qu'il

a arrosé de ses sueurs, le vigneron à sa vigne, l'homme d'affaires aux intérêts qu'il défend comme il défendrait les siens propres.

Voyez, Mesdames et Messieurs, le soldat : son devoir est de se faire tuer pour son pays, il ne s'y dérobe pas.

La nature, bonne mère, a attaché le plaisir à l'application, à la peine. Mères, ne désirez pas toujours que vos enfants se distinguent par la vigueur de leur tempérament ou par la perspicacité de leur intelligence ; demandez avant tout des enfants qui se recommandent par l'incorruptibilité de leur conscience, par des vertus qui leur assurent l'estime universelle aussi bien que les trésors intellectuels.

Vous connaissez, chers élèves, les aptitudes, les forces, que la nature a mises en vous ; employez fidèlement, élèves roumains et français, pieusement, ces forces au profit de l'honneur de vos patries, ces patries que les ancêtres ont sauvées à travers les siècles comme le plus grand, le plus précieux de tous les biens. Soyez patriotes, élèves roumains de cette école, comme l'ont été nos ancêtres ; je vous appelle à deux cultes qui n'en forment qu'un, celui des parents et celui du sol natal ; ouvrez-leur tous les feux

de votre cœur, et tenez-vous toujours prêts à leur sacrifier tous les autres intérêts, à immoler votre vie à l'appel de la patrie roumaine qui comptera sur vous au jour du danger pour la défendre; soyez toujours fidèles à ce Souverain sous l'hégémonie duquel tant de grandes choses ont été faites, à cette Reine qui partage Sa sollicitude et Son dévouement envers Son peuple, à la Dynastie à laquelle la nation roumaine a confié son avenir.

Et vous, chers élèves français, qui vivez en bons camarades avec vos condisciples roumains, vos rivaux en émulation, vos familles vous apprennent à aimer votre beau pays, si dignement représenté chez nous par Son Excellence M. Arsène Henry, et auquel nous rattache la commune origine latine; vous conserverez — j'en suis sûr — bon souvenir de l'atmosphère de sympathie qui vous entoure, et vous apprendrez à bien connaître la Roumanie, par conséquent à lui donner votre affection. Elle gardera pour vous le charme qu'a toujours le lieu où s'écoula notre enfance.

Je suis sûr d'être l'interprète de vous, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, qui



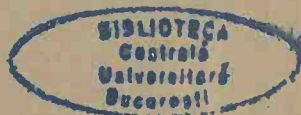
êtes ici, en envoyant un très respectueux hommage au sage et éminent Président de la République Française, qui a heureusement ramené la paix dans les cœurs, et en faisant des vœux ardents pour la prospérité et la grandeur de la France.



VERIFICAT
1987

VERIFICAT
2017

Impr. GUTENBERG, Joseph Göbl, Rue Doamnei, 20. — Bucarest.



DU MÊME AUTEUR :

- De la non-rétroactivité des lois*, 1 Vol. in-8°.
- Essai sur les sources du Droit Romain*, 1 Vol. in-8°.
- Notiță asupra societăților prin acțiuni după Codul general de comerț german*, Berlin, broș. in-8°.
- De la compétence des Tribunaux dans toute contestation relative aux biens mobiliers qu'un État étranger peut posséder en Prusse*. Berlin, broș. in-8°.
- Memoriu asupra transferărei scaunului societăței Acționarilor Căilor ferate din Berlin la București*. Berlin, broș. in-8°.
- Droit Prétorien et Réponses des Prudents*. Paris, 1 Vol. in-8°.
- Consiliul Impăraților la Roma și la Constantinopol*, 1 Vol. in-8°.
- Etude sur le régime municipal Romain*, broș. in-8°.
- Studiu asupra legii celor XII Tabule*, broș. in-8°.
- Moștenirea Tronului României (în românește și în franțuzește)* broș. in-16°.
- Notice juridique sur un Testament*. Paris, broș. in-8°.
- Viața municipală la Pompăi*, 1 Vol. in-8°.
- Observațiunii în procesul cu moștenitorii I. Oteltceșanu*, broș. in-8°.
- Doi antagoniști Români*, broș. in-4°.
- Episcopul Melchisedec (în românește și franțuzește)*, broș. in-4°.
- Vilegiatura și reședințele de vară la Români*, broș. in-8°.
- Rolul învățătorului în formațiunea generațiilor noi*, broș. in-16°.
- Românii călători*, broș. in-8°.
- Patrie, Education et Travail*, 1 Vol. in-4°.
- Un șeran harnic*, broș. in-16°.
- August și Literații*, broș. in-4°.
- Literații opozații sub Cesar*, broș. in-4°.
- Indrumări date Agenților Demnului Coronei*, 1 Vol. in-8°.
- Portul bărbii și părului la Români*, broș. in-4°.
- Portul perucilor, și lărbierii la Români*, broșură in-12°.